



Sensibilisation au RGPD dans le secteur santé

(Réf. : E-REI-ST)



NIVEAU :
Débutant



DURÉE :
2x3h30



MODALITÉ :
Classe Virtuelle



PRIX inter 850€
PRIX intra 1 800€



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le RGPD et son impact sur le secteur de la Santé
- Définir les notions clés du RGPD
- Identifier les acteurs internes et externes du RGPD dans le secteur de la Santé
- Comprendre les principes fondamentaux du RGPD
- Participer à la démarche de conformité de son organisme



PUBLIC

- Personnel soignant, personnel du secteur santé



PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière n'est attendue. Il est toutefois recommandé d'avoir déjà pris connaissance de la loi Informatique et Libertés

PROGRAMME

Module 1

1. Introduction

- Le RGPD en bref
- Le cadre légal
- Le secteur santé et le RGPD

2. Comment appliquer le RGPD au secteur santé

- Définitions et notions clés
 - Accountability et Privacy
 - Savoir identifier un traitement de données à caractère personnel
 - Focus sur les catégories particulières de données :
 - > Zoom sur les données de santé
 - > Quand peut-on traiter des données de santé

• Les acteurs de la conformité

- Les acteurs internes
 - > L'équipe de la conformité
 - > Qui est responsable du traitement
 - > Le rôle du délégué à la protection des données
- Les acteurs externes
 - > Sous-traitant et responsables conjoints
 - > Zoom sur l'hébergeur de données de santé
 - > Les tiers autorisés

Dates, lieux et inscriptions : www.rgpd-academy.eu ou **03 67 68 02 91 - formations@rgpd-academy.eu**

RGPD Academy - 204, avenue de Colmar 67100 Strasbourg - Immeuble Le Mathis

SAS au capital de 750 € - Immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 839 565 116 - APE 8559A

N° TVA intracommunautaire : FR 53 839 565 116 - Prestataire de formation enregistré sous le n°44670619167

Module 2

1. Les principes fondamentaux de la conformité appliqués au secteur santé

- Finalité
- Base légale du traitement
 - Zoom sur le consentement dans le secteur santé
- Minimisation
- Conservation
- Transparence :
 - Comment informer les personnes concernées
 - Quelles sont les droits des personnes concernées
- Sécurité

2. Contribuer à la démarche conformité de mon organisme

- Désigner un pilote
- Mettre en place un registre des activités de traitements
- Faire le tri dans ses données
- Organiser l'information et la gestion des droits des personnes
- Sécuriser les données des personnes concernées
- Sensibiliser ses collaborateurs
- Encadrer la sous-traitance
- Mettre en place les procédures incontournables